

Sommaire > **Le logement**

67 Règles de l'art / réglementation	76 Habitat collectif neuf spécial logement social
67 De la RT 2005 à la RT 2012	77 EHPAD
69 La RT dans les logements existants	79 Habitat individuel BBC
71 Dimensionnement du chauffage	79 Habitat individuel chauffage par PAC Air/Eau
72 Dimensionnement de la ventilation	80 Habitat individuel chauffage par PAC Air/Air
74 Les solutions	81 Références France Air
74 Habitat collectif BBC	
75 Habitat collectif RT 2012	

De la RT 2005 à la future réglementation RT 2012 / Bâtiment BBC

Pour la construction de logement neuf, la future réglementation thermique imposera un niveau de consommation de +/- 50 kW_{ep}/m²/an.

2 nouvelles exigences réglementaires : le Bbio max et le CMax

- Le Bbio sera un nouvel indicateur qui déterminera les besoins du bâtiment en énergie pour le poste chauffage, rafraîchissement, voire éclairage **en considérant les apports**. Le Bbio max sera la valeur à ne pas dépasser.
- Le Cref disparaît et sera remplacé par un CMax, soit le niveau maximal de consommation du bâtiment, en valeur absolue uniquement et quelque soit le type d'énergie utilisée. CMax sera la consommation à ne pas dépasser.

Cette consommation s'exprimera en ep/m² de SHON pour 5 usages : Chauffage, Climatatisation, Eau Chaude Sanitaire, Ventilation, Éclairage.

En plus de ces 2 indicateurs, viendront s'ajouter d'autres exigences :

- Le niveau minimum d'intégration des énergies renouvelables.
- Le traitement des ponts thermiques.
- Le comptage énergétique des postes de consommation.

Le moteur de calcul est en cours d'élaboration. La principale nouveauté dans ce calcul réside dans une modélisation au pas horaire et non plus annuelle des consommations afférentes aux équipements produisant l'énergie dans le logement (thermodynamique, solaire thermique, photovoltaïque...).

Les dates d'application :

- En non résidentiel et pour les programmes ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), la nouvelle réglementation thermique sera appliquée à partir du 1er janvier 2011.
- En résidentiel, la nouvelle réglementation thermique entrera en vigueur dès le 31 décembre 2012.

Évolution de la réglementation thermique jusqu'en 2020

Grenelle Environnement				
Bâtiment neuf				
	RT 2005	THPE	BBC	BEPAS* et BEPOS*
2007	+/- 110 kW _{ep} /m ² /an	+/- 90 kW _{ep} /m ² /an	+/- 50 kW _{ep} /m ² /an	+/- 35 kW _{ep} /m ² /an voir à production d'énergie
2008	obligatoire	application volontaire	application volontaire	application volontaire
2010				
2012			RT « BBC »	
2015				RT « BEPAS »
2020				RT « BEPOS »

* BEPAS : Bâtiment à énergie passive

* BEPOS : Bâtiment à énergie positive

Impacts sur les programmes neuf en Habitat

Pour répondre à ces nouvelles exigences, les postes de ventilation, chauffage et rafraîchissement doivent être optimisés.

EN HABITAT COLLECTIF

■ Chauffage PAC Absorption Gaz > Solution idéale en logement collectif.



Les avantages :

- Solution optimisée pour Bâtiment BBC / RT 2012.
- Système de chauffage performant avec rendement > 160 %.
- Solution intégrant jusqu'à 40 % d'EnR.
- Puissance et rendement maintenus en cas de températures extérieures négatives.
- Production d'eau chaude jusqu'à 70° (pour couvrir les besoins de chauffages et/ou d'ECS).
- Produit dédié à tous types d'émetteurs basses et hautes températures.
- Gains importants d'exploitation.

■ Equinoxe

> La solution intégrée de chauffage, de VMC et de rafraîchissement.

Les avantages :

- Système double flux avec PAC inverter associée à un récupérateur caloduc.
- Performances élevées / COP jusqu'à 6.
- Système centralisé.
- Faibles émissions de gaz à effet de serre.



■ Ventilation double flux

> Récupérateur pour habitat collectif

Les avantages :

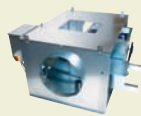
- Récupérateur énergie haute efficacité, + de 90 % de rendement.
- Gestion automatique du By-Pass
- Installation en faux plafond.



■ Ventilation simple flux Hygro

Les avantages :

- Limitation des déperditions liées à la ventilation.
- Ventilation adaptée à l'occupation réelle du logement.



■ Ventilateur basse consommation

Les avantages :

- Gammes de ventilation basse consommation de 100 à 10 000 m³/h.
- 2 versions disponibles : refoulement vertical ou horizontal.
- Agréement C4, 400 °C / 1/2 h.



EN MAISON INDIVIDUELLE

■ Chauffage PAC électrique > + de confort pour + d'économie



Les avantages :

- Performances élevées : COP > 3, 3 en aérothermie ; COP > 4 en géothermie.
- Gamme PAC éligible au crédit d'impôt.
- Production ECS avec modèle haute température.
- 3 modèles disponibles : aérothermie Monobloc & Bi Bloc, géothermie.

■ Emetteur Gainable + Système de régulation Prozone



Les avantages :

- Confort individualisé pour chaque utilisateur.
- Gestion des températures pièce par pièce.
- Réduction de la consommation énergétique grâce au contrôle des températures zone par zone.
- Optimisation de la puissance installée avec une installation centralisée.



■ Ventilation double flux / Moteur basse consommation

Les avantages :

- Récupérateur énergie haute efficacité, + de 90% de rendement.
- Ventilateurs basse consommation. Moteurs à courant continu.



■ Ventilation simple flux hygroréglable / Moteur basse consommation

Les avantages :

- Ventilation adaptée à l'occupation réelle du logement.
- Consommation optimisée (10 W Th-C).
- Certification CSTBat.

